



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Politique régionale et d'aménagement du territoire

Management Response

du SECO

21 décembre 2023

sur le

Rapport sur « la promotion de la transformation numérique par la NPR – Analyse du portefeuille de projets, précision des thèmes de promotion et perspectives »

réalisé entre

septembre 2022 et décembre 2023

par

INFRAS SA



1 Contexte

La Nouvelle politique régionale (NPR) est un instrument du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) par lequel la Confédération assure, en collaboration avec les cantons, la promotion économique dans les espaces ruraux, les régions frontalières et les régions de montagne. La NPR est conçue comme une politique structurelle orientée vers l'économie et opérant au niveau régional. Elle vise à donner des impulsions pour soutenir le changement structurel dans ses régions cibles et à renforcer la compétitivité de ces régions. L'accent est mis sur la promotion de l'innovation et le cofinancement de projets d'économie régionale.

En ce qui concerne le soutien de projets par la NPR, les priorités thématiques sont l'industrie et la promotion de l'innovation ainsi que le tourisme. La numérisation offre de grandes opportunités aux régions cibles de la NPR. Elle permet par exemple de proposer de nouvelles offres et de nouveaux produits, de nouveaux modèles commerciaux et de travail ainsi qu'une meilleure et une plus simple mise en réseau. C'est pourquoi la NPR a mis l'accent sur le thème transversal de la numérisation dans son programme pluriannuel 2016–2023, respectivement dans la période de promotion actuelle 2020–2023, en plus des thèmes prioritaires mentionnés. Cela signifie que la NPR voulait/veut permettre la réalisation d'encore plus de projets dans ce domaine et qu'elle fait avancer la sensibilisation et la mise en réseau concernant les thèmes de la numérisation. La NPR encourage donc la transformation numérique dans les régions, d'une part, par le cofinancement de projets régionaux correspondants et, d'autre part, en collaboration avec le centre de réseau « regiosuisse », par le développement des connaissances et des offres dans le domaine de la sensibilisation et de la mise en réseau. De plus amples informations sur la NPR et sur les projets et activités de numérisation existants sont disponibles sur le site Internet de regiosuisse¹.

Après plusieurs années de promotion dans le domaine de la numérisation, le SECO a souhaité jeter un regard en arrière et en avant sur le soutien à la transformation numérique. A cet effet, il a chargé INFRAS d'analyser le portefeuille de projets NPR existant dans le domaine de la numérisation. Les résultats ont été consignés dans le présent rapport « Promotion de la transformation numérique par la NPR - Analyse du portefeuille de projets, précision des thèmes de promotion et perspectives ». La promotion de projets NPR est conçue de manière bottom-up. Il est possible de promouvoir une large thématique si les critères généraux de la NPR sont respectés. Jusqu'à présent, il n'existe que peu de directives plus spécifiques pour la promotion de projets de numérisation. Cela doit rester ainsi, mais les projets soutenus pour soutenir la transformation numérique doivent être identifiés plus clairement et pouvoir être regroupés et attribués à des catégories thématiques. Le SECO souhaite ainsi obtenir une vue d'ensemble plus systématique. En outre, les catégories thématiques ou les types de projets devraient être décrits en accord avec le groupe spécialisé en numérisation (composé de représentantes et de représentants de certains services cantonaux de la NPR). Il faudrait ainsi concrétiser ce que la NPR encourage et veut/peut encourager exactement au sein d'une catégorie. La promotion de projets NPR dans le domaine de la numérisation doit ainsi être précisée et - si cela s'avère judicieux - complétée par de (nouveaux) thèmes, ceci surtout en vue de la prochaine période de promotion de la NPR à partir de l'année 2024. Les travaux et les connaissances acquises dans le cadre de ce mandat doivent être utilisés à des fins de communication afin d'inciter les promoteurs de projets potentiels à réaliser encore plus de bons projets de numérisation et d'offrir aux cantons des points de repère concernant la conception de leur propre promotion dans le domaine de la numérisation à partir de l'année 2024.

¹ <https://regiosuisse.ch/>

2 Les six recommandations principales selon le chapitre 7 du rapport d'INFRAS et les réponses correspondantes du SECO aux recommandations :

Recommandation 1 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 1		
<p>Indiquer clairement la vision et les objectifs que la Confédération et les cantons poursuivent avec la transformation numérique dans le développement régional.</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>L'analyse effectuée pour ce travail a mis en évidence l'hétérogénéité des projets : les thèmes et les points forts des projets NPR et Interreg mis en lumière et ayant un lien identifié avec la numérisation sont très variés. La liste va de projets stratégiques et conceptuels à la promotion d'événements d'échange et de mise en réseau, en passant par des projets de mise en œuvre concrets utilisant des outils numériques. Cette diversité reflète l'étendue des opportunités et des défis de la numérisation dans les espaces ruraux, les régions frontalières et les régions de montagne. Mais pour les porteurs de projets potentiels, cette diversité peut aussi paraître complexe. Pour eux, il doit être clairement compréhensible : Quel est l'objectif concret de la Confédération si la numérisation, en tant que thème transversal et transversal, doit être davantage encouragée à l'avenir, en plus de la durabilité ?</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p> <p>→ Nous recommandons ici une orientation claire. Dans le programme pluriannuel NPR 2024+, le SECO devrait communiquer le plus clairement possible la vision et les objectifs que la Confédération et les cantons poursuivent avec la numérisation dans le développement régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au lieu d'explorer la transformation numérique de manière globale, il convient d'envisager des objectifs intermédiaires concrets et, si possible, mesurables. 	D'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
	<p>Le SECO approuve partiellement cette recommandation.</p> <p>La diversité des projets soutenus par la NPR dans le domaine de la numérisation peut effectivement paraître complexe pour les porteurs de projets. Cependant, cette diversité et le large éventail de possibilités de soutien offertes par la NPR dans le domaine de la numérisation constituent également sa force. Dans le message sur la promotion économique de la Confédération 2024-2027², le SECO fixe déjà ses objectifs en matière de numérisation au sein de la politique régionale. Par exemple, soutenir la transformation numérique des PME en général, offrir un transfert de connaissances et une mise en réseau sur des thèmes numériques et promouvoir la mise en réseau et l'utilisation de données numériques. Fixer des objectifs plus concrets pour la numérisation irait à l'encontre du principe du thème transversal de la numérisation. En effet, la numérisation en tant que thème transversal permet aux différents cantons et programmes de soutenir des projets de numérisation dans de nombreux domaines thématiques différents tels que l'industrie, le tourisme, l'énergie ou la mobilité, etc. De plus, les objectifs au niveau cantonal devraient pouvoir être adaptés à chaque fois aux spécificités de chaque canton et programme.</p>		
	<p><u>Mesure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la page « numérisation » sur le site Web de région suisse avec des catégories de projets plus précises, afin d'offrir une meilleure vue d'ensemble et une meilleure classification, par exemple pour de potentiels nouveaux porteurs de projets. 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SECO 	<p><u>Timing</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1er trimestre 2024

² [FF 2023 554 - Message sur la promotion économique 2024-2027 \(admin.ch\)](#)

Recommandation 1 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 1		
<ul style="list-style-type: none"> Afin de tenir compte des différentes conditions des différents espaces, les objectifs devraient être formulés de manière à ce que les projets puissent contribuer à la réalisation des objectifs dans toutes les régions concernées. Les domaines de la qualification et de la sensibilisation se prêtent par exemple à cette fin. 			

Recommandation 2 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 2		
<p>Promouvoir des approches basées sur les groupes cibles en encourageant les approches bottom-up et en abordant les ressentiments et les incertitudes de manière proactive.</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>Les projets de numérisation peuvent présenter un certain « risque » de s'adresser principalement à des groupes cibles ou d'être utilisés par des acteurs qui sont de toute façon sensibilisés au thème de la numérisation. Dans les régions rurales, les régions frontalières et les régions de montagne en particulier, la population, les PME ou d'autres acteurs régionaux peuvent encore faire preuve d'un certain scepticisme, d'incertitudes ou de craintes en ce qui concerne la transformation numérique.</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p> <p>→ Nous recommandons au SECO, en collaboration avec regiosuisse et les cantons, de développer les approches adaptées aux groupes cibles, en allant chercher les acteurs dans leur « réalité de vie ». Il est important de communiquer d'une part les chances de la numérisation (p. ex. dans le domaine des soins de santé) mais aussi les défis (p. ex. la cybersécurité) et de montrer quels potentiels offrent les projets NPR et Interreg.</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour ce faire, il reste important d'identifier les besoins et les éventuels ressentiments des différents 	D'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
<p>Le SECO approuve cette recommandation.</p> <p>En tant que thème transversal actuel et futur dans la NPR 2024+, la numérisation est et reste un élément important de la NPR.</p> <p>Au niveau de regiosuisse, la « Plate-forme Numérisation » sera poursuivie en 2024 sous un autre nom et sous une autre forme, qui reste à déterminer ; toujours avec le même objectif de transmettre et d'échanger des connaissances entre les acteurs de la politique régionale dans le domaine de la numérisation.</p> <p>Les cours « Pionnier Digital », initiés par l'association « Ma Commune » et soutenus par le SECO, sont également une mesure qui permet aux communes de s'informer sur les défis de la numérisation et de se former dans le but de pouvoir mettre en œuvre différentes activités de transformation numérique dans leurs régions et communes.</p> <p>Les cantons et les régions apportent également leur contribution à la transformation numérique dans le cadre de la politique régionale, car ils ont un accès direct au terrain et donc aux préoccupations et aux besoins de la population. Un exemple d'un tel programme est le programme d'accompagnement « Digitourism » pour les entreprises touristiques valaisannes, qui permet de concevoir des projets concrets en collaboration avec des spécialistes locaux du numérique.</p>	<p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la « Plateforme Numérisation » sous une forme quelque peu différente, avec pour objectif la transmission de connaissances, l'échange de savoirs et la mise en réseau d'acteurs via regiosuisse. Poursuite de la participation du SECO au « Cours Pionnier Digital », afin d'informer les communes et les 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SECO regiosuisse SECO 	<p><u>Dates</u></p> <ul style="list-style-type: none"> à partir de 2024 à partir de 2024

Recommandation 2 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 2		
<p>groupes cibles dans les espaces ruraux, les régions frontalières et les régions de montagne, et de renforcer la conscience des différences possibles - par exemple selon la branche ou la région - chez les différentes parties prenantes. A cet égard, la communauté du savoir-faire placée sous la direction de regiosuisse ou « Plateforme Numérisation » reste, à notre avis, une approche qui permet d'atteindre les objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien que nous recommandions de se concentrer sur certaines priorités, il est essentiel de maintenir l'équilibre avec les solutions bottom-up : Le soutien de projets dans le cadre de la NPR a, selon nous, fait ses preuves. Elle permet et garantit idéalement une implication étroite des acteurs locaux et peut ainsi répondre spécifiquement aux particularités régionales ou aux besoins spécifiques des acteurs. Nous recommandons de jouer sciemment cet atout, par exemple dans le cadre de séances d'information et d'ateliers sur place pour favoriser la mise en réseau et le transfert de connaissances. • Dans ce contexte, nous recommandons, notamment via regiosuisse, d'examiner en permanence les mesures de sensibilisation et les offres d'information existantes et de les adapter aux nouveaux développements et aux nouvelles problématiques (par exemple l'importance et les effets des développements dans le domaine de l'intelligence artificielle pour le développement régional, ou les effets des mesures de sensibilisation des acteurs régionaux qui doivent leur permettre d'identifier ce qui est intéressant pour eux en matière de numérisation). 	<p>éventuels futurs porteurs de projets sur les possibilités offertes par la NPR dans le domaine de la numérisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail des cantons et des régions pour l'échange de connaissances sur les possibilités de la NPR au sein du domaine thématique de la numérisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cantons et Régions 	<ul style="list-style-type: none"> • à partir de 2024

Recommandation 3 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 3		
<p>Consolider et, le cas échéant, développer regiosuisse en tant que plateforme de gestion des connaissances entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique. Assurer l'implication du « groupe spécialisé en numérisation ».</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>Quels sont les défis auxquels sont confrontés les acteurs des espaces ruraux, des régions frontalières et des régions de montagne en matière de numérisation ? Quelles sont les étapes à aborder en priorité ? Comment les enseignements tirés des projets réussis peuvent-ils être utilisés ailleurs ? Compte tenu de l'évolution rapide de la transformation numérique, nous estimons qu'une gestion active des connaissances est essentielle pour pouvoir utiliser de manière ciblée les fonds de la NPR et d'Interreg dans des projets liés à la numérisation. La présente analyse a été accompagnée par le groupe spécialisé dans la numérisation. Cet organe, composé de huit représentants de cantons de Suisse alémanique et de Suisse romande ainsi que du SECO, a accompagné la présente analyse. Les ateliers organisés dans le cadre de ce travail ont laissé entrevoir les potentiels que recèle une telle communauté d'échange, en particulier dans la perspective de la nouvelle conception de la NPR 2024+. Les discussions ont mis en évidence le fait que la transformation numérique dans le développement régional est toujours liée à des questions ouvertes.</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p> <p>→ Nous recommandons au SECO de consolider et, le cas échéant, de développer regiosuisse en tant que plateforme de gestion des connaissances entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique, ainsi que de poursuivre le « groupe spécialisé en numérisation » et de garantir son implication. La composition et l'orientation du groupe spécialisé peuvent être améliorées. Un « engagement » clair est nécessaire.</p>	D'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
	<p>Le SECO approuve partiellement cette recommandation.</p> <p>La numérisation est à la fois une opportunité et une source de questions et de défis. Le SECO reconnaît l'importance d'un groupe d'experts en numérisation ayant un accès direct au terrain et connaissant les spécificités des régions périphériques, frontalières et de montagne.</p> <p>Il n'est toutefois pas prévu actuellement d'impliquer directement le « groupe spécialisé en numérisation », c'est-à-dire d'utiliser son rôle consultatif à titre d'accompagnement, au-delà de la durée du mandat confié à INFRAS pour analyser la transformation numérique.</p> <p>Un échange ponctuel est malgré tout une option intéressante pour faire « remonter » les bonnes idées et les besoins de la pratique et les partager via la plateforme regiosuisse. Une possibilité est donc de donner un espace ciblé au « groupe spécialisé en numérisation » et aux porteurs de projets qui se distinguent par leur caractère innovant et progressiste/nouveau dans le cadre de la nouvelle édition de la « Plateforme numérisation ».</p>		
	<p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la collaboration avec le « groupe spécialisé en numérisation » sur des thèmes nécessitant un approfondissement (par ex. dans le cadre de la « Plateforme Numérisation »). • Poursuite du travail de mise en réseau et du Transfert de connaissances au sein de la nouvelle « Plateforme numérisation » et avec regiosuisse 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SECO • « Groupe spécialisé en numérisation » • regiosuisse 	<p><u>Dates</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • à partir de 2024 • à partir de 2024

Recommandation 3 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 3		
<ul style="list-style-type: none"> • Si l'implication du groupe spécialisé se pérennise, il faudra examiner dans quelle mesure l'intégration de représentants d'autres cantons ou régions pourrait également être utile. • La valeur ajoutée de cet organe devrait aller au-delà d'une simple fonction d'échange. De notre point de vue, sa composition offre le potentiel de pratiquer une gestion active du savoir sous la direction du SECO : par exemple en présentant des projets de bonnes pratiques qui pourraient être mis en œuvre sous une forme similaire dans d'autres cantons. • Le groupe spécialisé devrait notamment veiller à impliquer largement les groupes cibles pertinents. Il est important que la promotion de projets ne s'adresse pas uniquement à des acteurs qui sont de toute façon sensibilisés au thème de la numérisation. • A moyen terme, le groupe spécialisé devrait également servir à rassembler et à classer les réalisations et surtout les effets observés lors de la transformation numérique. 			

Recommandation 4 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 4		
<p>Viser une promotion globale - tout en mettant l'accent sur des points forts spécifiques pour lesquels il existe un potentiel particulièrement important.</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>La transformation numérique dans le développement régional nécessite des approches globales : La contribution de projets individuels ne peut pas être considérée (et évaluée) de manière isolée. Il faut une combinaison de différentes approches et une forte coopération entre différents acteurs. La catégorisation des projets soutenus jusqu'à présent dans le cadre de cette analyse et ayant un lien identifié avec la numérisation reflète la diversité - mais les analyses effectuées donnent également des indications sur le fait qu'il pourrait être intéressant de se focaliser sur certains domaines clés à l'avenir.</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p>	D'accord	Partiellement D'accord	Pas d'accord
	<p>Le SECO approuve partiellement cette recommandation.</p> <p>La sensibilisation aux thèmes de la numérisation occupe déjà une place importante, d'une part dans la mise en œuvre des projets NPR, mais aussi et surtout dans les offres que le SECO met à disposition via regiosuisse (site Internet, dossier numérisation, indications sur les formations continues et les propres manifestations comme la « Plateforme Numérisation », qui doit être poursuivie en 2024. La participation du SECO au programme du « Cours Pionnier Digital » est également une mesure qui vise à la formation continue des acteurs et qui doit être poursuivie en 2024).</p> <p>En ce qui concerne le raccordement aux infrastructures à haut débit, le SECO se démarque clairement : la NPR permet par exemple de cofinancer des concepts de raccordement, mais pas le raccordement direct à de telles infrastructures. Le SECO a informé et continuera d'informer et de sensibiliser dans ce domaine sur les chances et les possibilités, ainsi que sur les nouvelles formes de travail, mais il n'est clairement pas le chef de file du côté de la Confédération.</p> <p>La poursuite de la collaboration avec le « groupe spécialisé en numérisation » a déjà été abordée dans la réponse à la recommandation 3. Le groupe spécialisé, respectivement ses membres, peuvent bien entendu jouer un rôle dans la diffusion et la sensibilisation aux thèmes de la numérisation dans les régions.</p>		

Recommandation 4 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 4		
<p>→ Nous recommandons au SECO, par exemple en collaboration avec le « groupe spécialisé en numérisation », de mettre l'accent sur des priorités choisies lors de la promotion future de projets de numérisation : Nous voyons un potentiel dans trois domaines en particulier : la qualification, la sensibilisation et la mise en valeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors du choix des thèmes prioritaires, différents critères devraient être pris en compte : entre autres les lacunes et les potentiels existants, la contribution (mesurable) à la transformation numérique dans le développement régional et les conditions pour concevoir des projets dans ces domaines. De notre point de vue, les trois thèmes d'avenir élaborés se prêteraient particulièrement bien à une telle définition des priorités : <ol style="list-style-type: none"> qualification : renforcer la formation initiale et continue dans le domaine de la numérisation sensibilisation : développer la conscience et la compréhension des PME et de la population mise en valeur : établir une infrastructure technique et des offres pour les nouvelles formes de travail. 	<p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des mesures dans le domaine de la sensibilisation et de la qualification, examen de l'extension des mesures Diffusion des thèmes dans les régions 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SECO regiosuisse « Groupe spécialisé en numérisation » 	<p><u>Dates</u></p> <ul style="list-style-type: none"> à partir de 2024 à partir de 2024

Recommandation 5 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 5		
<p>Indiquer à l'avenir le domaine prioritaire de la numérisation pour tous les projets financés en conséquence et les classer dans les catégories correspondantes du portefeuille de projets CHMOS.</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>La Confédération et les cantons souhaitent continuer à promouvoir la numérisation en tant que thème transversal dans la Nouvelle politique régionale 2024+. Dans ce contexte, nous recommandons d'indiquer explicitement à l'avenir le lien avec la numérisation dans toutes les descriptions de projet - et ce, indépendamment du fait que la transformation numérique soit au centre du contenu ou de la procédure ou non. Dès le stade de la demande, il devrait être</p>	<p>D'accord</p>	<p>Partiellement d'accord</p>	<p>Pas d'accord</p>
<p>Le SECO approuve cette recommandation.</p> <p>Le SECO et les cantons continueront à promouvoir la numérisation en tant que thème transversal dans la Nouvelle politique régionale 2024+. A cette fin, une indication plus précise de la numérisation dans les différents projets soutenus, qu'elle soit au centre du projet ou non, est une mesure que le SECO mettra en œuvre.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation permet d'avoir une vision plus claire de ce qui est soutenu par la NPR dans le domaine de la numérisation et fournit des exemples de communication de bons projets afin d'inspirer les porteurs de projets potentiels, les régions et les cantons.</p> <p>Lors de la saisie des projets dans la base de données CHMOS, les cantons et les programmes devraient pouvoir saisir au mieux l'aspect de numérisation de chaque projet. L'utilisation de sous-catégories prédéfinies contribuera à rendre encore plus clairs les thèmes de numérisation des différents projets NPR. Le SECO mettra à la disposition des cantons et des programmes</p>			

Recommandation 5 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 5		
<p>possible de voir dans quelle mesure il existe un lien direct ou indirect avec les thèmes de la numérisation ou si, par exemple, des outils numériques doivent être utilisés. Dans la version actuelle du portefeuille de projets CHMOS, il est certes possible de classer les projets avec la mention « numérisation ». L'analyse des portefeuilles de projets dans le cadre de ce rapport indique toutefois qu'il ne semble pas y avoir de compréhension uniforme du moment où un projet peut ou doit être étiqueté « numérisation ». Jusqu'à présent, les cantons n'ont pas non plus reçu d'instructions claires pour procéder à ce marquage. Selon notre analyse, certains projets marqués jusqu'à présent par le label « numérisation » ne peuvent pas être considérés comme des projets de numérisation ou ne le sont que de manière limitée, alors que de nombreux autres projets n'ont pas été marqués.</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p> <p>→ Nous recommandons au SECO et aux cantons d'identifier clairement et uniformément les projets de numérisation dans le portefeuille de projets CHMOS à l'avenir. Il convient de classer clairement si et dans quelle mesure un projet a un lien avec la numérisation. Pour ce faire, il serait judicieux de se baser par exemple sur la catégorisation effectuée pour cette analyse.</p> <ul style="list-style-type: none"> De notre point de vue, il serait important que d'autres catégories puissent être ajoutées ou que les catégories existantes puissent être spécifiées. En effet, certains thèmes de numérisation pourraient gagner en importance dans la promotion de projets NPR à l'avenir, alors qu'ils ne sont pas encore présents dans le portefeuille existant, par exemple dans le domaine de l'intelligence artificielle. Nous recommandons au SECO - le cas échéant en collaboration avec le canton de Vaud - d'élaborer, sur la base entre autres de ce travail, une liste de termes pertinents dans le domaine de la numérisation dans le développement régional. Cette liste devrait être disponible dans les langues suivantes, 	des instructions correspondantes sur la manière de saisir précisément les projets.		
	<p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Actualisation de la page « numérisation » sur le site Web de région vaudoise avec des catégories de projets plus précises Intégrer une catégorisation plus précise des projets de numérisation dans la plateforme CHMOS/base de données des projets et informer de la saisie correspondante. Saisir les projets selon les instructions/sous-catégories. 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SECO SECO Cantons/Programmes 	<p><u>Dates</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1er trimestre 2024 2e trimestre 2024 Environ à partir de la mi-2024

Recommandation 5 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 5		
<p>de manière identique pour les acteurs du développement régional : allemand, français, italien et anglais. Certains termes anglophones courants peuvent également être présents dans les autres versions linguistiques. Cela s'explique par le fait que des termes ou des désignations identiques sont utilisés pour des faits ou des approches différents - ou inversement, que certaines solutions sont décrites par des termes ou des synonymes différents. Cela peut avoir pour conséquence que des projets de numérisation individuels ne sont pas identifiés en tant que tels - et que des interfaces ou des synergies restent inexploitées.</p>			

Recommandation 6 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 6		
<p>Spécifier l'orientation des systèmes régionaux d'innovation (RIS) dans le contexte de la promotion des projets NPR et Interreg dans le domaine de la numérisation dans la base de données CHMOS.</p> <p>Situation de départ et défis :</p> <p>Dans le cadre de la NPR, le transfert de connaissances et la capacité d'innovation des PME sont encouragés par des « systèmes régionaux d'innovation (RIS) ». L'accent est mis sur les innovations sous forme de nouveaux produits, services ou processus. L'analyse du portefeuille de projets CHMOS - dans lequel figurent également des projets réalisés dans le cadre des RIS - a montré qu'il existe des interfaces dans le domaine de la numérisation. Le seul portefeuille de projets CHMOS ne permet pas toujours de déterminer clairement dans quelle mesure les RIS - également par rapport aux projets NPR et Interreg - contribuent à la transformation numérique dans les espaces ruraux, les régions frontalières et les régions de montagne. Il pourrait y avoir ici un certain potentiel d'utilisation plus efficace des interfaces entre les différents programmes de soutien dans le domaine de la numérisation.</p> <p>Procédure, acteurs et mesures :</p>	D'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
	<p>Le SECO approuve partiellement cette recommandation.</p> <p>En ce qui concerne le soutien au développement économique dans les espaces ruraux, les régions de montagne et les régions frontalières, les RIS se distinguent par le fait qu'elles offrent un soutien différent de celui de la NPR et d'Interreg. Alors que dans le cadre de la NPR et d'Interreg, des projets sont généralement soutenus, le soutien des RIS se fait plus directement au niveau des PME par le biais de coaching et d'offres de qualification, de mise en réseau et de sensibilisation. Il n'est donc pas possible de présenter les activités des RIS de la même manière que celles de la NPR et d'Interreg dans la plateforme CHMOS.</p> <p>Une uniformisation de la présentation des activités et des soutiens dans le domaine de la numérisation par les RIS dans le cadre de la base de données CHMOS pourrait être une étape intéressante pour permettre une meilleure comparabilité entre les RIS.</p>		
	<p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Examen, précision et présentation des activités de numérisation dans CHMOS par les RIS 	<p><u>Responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> SECO Programmes RIS 	<p><u>Dates</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 2024

Recommandation 6 INFRAS	Réponse du SECO à la recommandation 6		
<p>→ Nous recommandons au SECO et aux services de coordination des six différents RIS d'envisager une saisie différenciée des RIS dans le portefeuille de projets CHMOS, afin de pouvoir indiquer plus explicitement la contribution des différents programmes de soutien à la transformation numérique et d'éviter les structures parallèles qui pourraient apparaître.</p> <ul style="list-style-type: none"> De manière générale, il convient de clarifier si les projets de différents programmes d'encouragement doivent continuer à être saisis dans le portefeuille de projets CHMOS. Si cela devait être le cas, il convient d'examiner si les classifications sont toujours appropriées ou si, par exemple, l'encouragement de projets RIS pourrait être saisi de manière plus différenciée afin de garantir une évaluation plus équivalente selon certaines catégories. Les rapports des différents organismes responsables et des services de coordination des RIS peuvent par exemple servir de base à cet égard. Une saisie plus différenciée pourrait finalement aussi contribuer à identifier les potentiels d'interfaces. Les questions suivantes se posent notamment : où existe-t-il des similitudes entre les projets ? Où existe-t-il des potentiels de synergie entre les différents programmes de soutien afin de faire progresser la transformation numérique dans le développement régional ? 			

Berne, le 21 décembre 2023	Berne, le 21 décembre 2023	Berne, le 21 décembre 2023
		
<p>David Kramer</p> <p>Co-responsable du secteur Politique régionale et d'organisation du territoire</p>	<p>Jacqueline Hofer</p> <p>Chef de groupe numérisation, expo et communication</p>	<p>Frédéric Anderson</p> <p>Collaborateur scientifique Numérisation et NPR</p>